



LA FOULEE VERTE DES OLLONNES
Mairie Annexe de la Jarrie
85100 LES SABLES D'OLLONNE
lafouleevertedesollonnes@gmail.com

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –
92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
frrandonnee@grassavoye.com
Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière:

GROUPEAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /0



COMITE DEPARTEMENTAL DE
RANDONNEE PEDESTRE
Maison des Sports
85000 LA ROCHE SUR YON

NOTICE D'INFORMATION FR019010

LE GOLFE DU MORBIHAN ET SES MEGALITHES

Du 6 au 10 Septembre 2026 soit 4 nuitées et 5 jours de randonnée

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2026/2027 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2026/2027 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : **20** au minimum et **24** au maximum

Dates : Dimanche 6 septembre 2026 au Jeudi 10 Septembre 2026

Déplacements sur place en co-voiturage, ainsi que le trajet A/R Les Sables – Baden.

PROGRAMME

1er JOUR DIMANCHE

Départ des Sables d'Olonne à 7h30 h pour un rendez-vous à AURAY vers 10h30 (le lieu exact de rendez-vous sera communiqué lors de la réunion d'avant séjour). Après une visite d'AURAY nous irons prendre notre pique-nique tiré du sac sur le petit port de **ST GOUSTAN**.

Vers 14h, direction **CARNAC** (temps de route 15mn) pour nous promener sur le sentier pédestre des mégalithes (compter environ 2 h).

Puis nous nous rendrons au **CAMPING MANE GUERNEHUE ******* à BADEN pour prendre possession des mobil-home.

Apéritif, dîner au camping et soirée libre.

2ème JOUR LUNDI

Rando ILE D'ARZ

Départ vers 7h45 pour la Gare Maritime de VANNES (temps d'approche 23mn et 15 km), car nous devons être à la gare 20 mn avant le départ du bateau. Départ du bateau 8h40 (horaires 2025), arrivée 9h10. Le retour se fera par le bateau de 16h20 (horaires 2025), arrivée Vannes 16h50, et arrivée au camping vers 17h30.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Tour de l'île de **17 km** (sans difficulté majeure) pour un dépaysement garanti sur cette île à l'âme farouchement bretonne. Ce petit coin de paradis déploie un paysage naturel encore sauvage et préservé. Pique-nique (fourni par le camping) en cours de randonnée.
Apéritif, dîner au camping, soirée libre ou libre participation aux animations.

3^{ème} JOUR MARDI

Départ vers 8h15 pour **LOCMARIAQUER** (temps d'approche 30mn, 21 km)
Randonnée de **18 kms environ sur le sentier côtier** (GR34) à partir de LOCMARIAQUER, visite des sites mégalithiques (table des marchands, le grand Menhir brisé, le tumulus d'Er Grah)
Observation des oiseaux. Pique-nique en cours de randonnée. Vers 17h retour au camping.
Apéritif, Dîner dans la crêperie du camping, soirée libre ou participation libre aux animations.

4^{ème} JOUR MERCREDI

Rando ILE AUX MOINES

Départ du camping vers 8h00 pour prendre le bateau-navette à Port Blanc à Baden à 8h35.

Durée de la traversée 5mn.

Nous effectuerons le tour de l'île **de 18,5 km par le GR34**, le sentier côtier assez sportif. Cette île surnommée la Perle du Golfe est en forme de croix et s'étire sur 6km de long et 500m de large.

Le pique-nique du camping sera pris sur une plage avec possibilité de baignade si le temps le permet.

Puis retour sur Baden avec le bateau-navette de 16h30 afin que chacun puisse profiter des infrastructures du camping.

Apéritif, dîner pizza au camping, soirée libre ou participation libre aux animations.

5^{ème} JOUR JEUDI

Restitution des mobil-homes pour 9h.

Puis randonnée de 10/12 km autour de BADEN sur le sentier côtier. Après le pique-nique nous prendrons le bateau à Larmor-Baden (traversée 15mn) pour visiter **L'ILE DE GAVRINIS** et son impressionnant site mégalithique. Visite guidée de 14h30 à 17h.

L'ordre de cette journée pourra être modifié, les horaires des visites guidées n'étant pas connus actuellement.

Au retour à Larmor-Baden, séparation du groupe et retour sur les Sables d'Olonne.

HEBERGEMENT

CAMPING MANE GUERNEHUE*****

52, rue Mané Er Groëz

56870 BADEN

Tél : 02.97.57.02.06

Ce camping 5 étoiles, met à votre disposition un parc aquatique exceptionnel avec des bassins chauffés, une piscine couverte, des toboggans, une rivière à courant... ainsi qu'un espace bien-être payant avec un hammam, un sauna, un jacuzzi.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

La répartition dans les mobil-homes se fera en fonction du nombre de participants soit dans des mobil-home de 2 ou de 3 chambres. Les personnes seules bénéficieront obligatoirement d'une chambre seule.

Le linge de lit et le linge de toilette ne sont pas fournis.

Il vous appartiendra de faire le ménage en fin de séjour.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **395 €** par personne prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- La pension du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour.
- Les visites inscrites au programme, les navettes en bateau

Ne sont pas compris :

- Le co-voiturage aller et retour, ainsi que les déplacements en co-voiturage sur place
- Le pique-nique du midi du 1^{er} jour
- La location possible de draps (18€) et d'un kit serviettes (12€)
- Le ménage de fin de séjour (95 €)
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, rapatriement)
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes (Contacter Nicole FLOC'H au 07.64.36.66.40 ou Joelle THIVEL au 06.85.34.87.52.). **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 95 € à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes** aux adresses suivantes :

Nicole FLOC'H 18, rue Gustave Eiffel 85180 LES SABLES D'OLONNE

ou Joelle THIVEL 64, rue des essarts 85180 LES SABLES D'OLONNE.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 15 Janvier 2026.

En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

. Acompte n° 1 de 95 € lors de l'inscription. Date limite le 15 Février 2026. Ainsi que le paiement des primes d'assurance (facultatives).

. Acompte n° 2 de 150 € pour le 31 Mai 2026

. Acompte n° 3 de 150 € pour le 31 Juillet 2026

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues, et ne sont pas remboursables.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du

Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

DEPLACEMENT LES SABLES - BADEN

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de la part d'un participant, sauf s'il trouve un remplaçant, les conditions d'annulation seront celles indiquées dans le Règlement Intérieur à savoir :

- . 30% du montant total du séjour non remboursé si annulation entre 6 et 3 mois avant le départ.
- . 50% du montant total du séjour non remboursé si annulation entre 3 mois et 1 mois avant le départ.
- . 100 % du montant total du séjour non remboursé si annulation moins d'1 mois avant le départ.

Tout désistement devra obligatoirement être signifié par écrit à l'organisateur du séjour qui informera le Correspondant Tourisme, le Président et le Trésorier. De plus, en cas de non-présentation au rendez-vous ou si le participant ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour le séjour il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide et couvrant l'intégralité du séjour.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association : <i>lafouleevertedesolannes.fr</i>
